

Docteur GUERIN

Maire de Charenton
Conseiller Général de la Seine
Président de la Commission
de la Jeunesse et des Sports
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre avec palme



René NECTOUX

Inspecteur S.N.C.F.
Maire Adjoint de Maisons-Alfort

Dr Henri GUERIN

Electrices, Electeurs,

Vous me connaissez bien.

Maire de Charenton-le-Pont depuis 1947, Conseiller Général de la Seine et du Canton depuis 1953, Président de la Commission de la Jeunesse et des Sports.

Encouragé par mes Amis, soutenu par différents groupements politiques, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, dans les circonstances actuelles, de poser ma candidature aux élections législatives comme **CANDIDAT NATIONAL D'UNION REPUBLICAINE ET CANTONALE.**

Investi par

— LE CENTRE REPUBLICAIN
— LE CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS
— LE MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
— LE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE DU PARTI RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE.

J'ai choisi comme suppléant M. René NECTOUX, Maire-adjoint de Maisons-Alfort, commune dont il est un des membres de la municipalité les plus estimés et les plus distingués.

Il est à mes côtés pour soutenir des idées saines et raisonnables qu'il a, comme moi, toujours défendues depuis de nombreuses années, apportant, lui aussi, ses sentiments de loyauté et de dévouement.

Dans ce coin de Banlieue auquel je suis tant attaché, vous m'avez déjà accordé et renouvelé votre confiance. Je me permets donc d'espérer que mes actes ont répondu à ce que vous attendiez de moi. Dans ma commune, je crois avoir servi de mon mieux les Charentonnais, au Conseil Général les intérêts des particuliers et des communes du canton : Subventions - Eclairage public - Constructions - Services sociaux, etc.

Je pense que je peux, en raison de l'intérêt que je n'ai cessé de vous porter à vous tous, me dire votre Ami et **m'adresser à vous par-delà les « oui et les non »**, par-delà certaines divergences — si légitimes soient-elles — des opinions politiques.

Le fait que de nombreux partis se soient groupés autour de moi, marque ainsi qu'il s'agit là d'un esprit d'union et d'abandon de vaines et stériles discussions politiques d'antan et devient un gage de stabilité pour l'avenir. Je pense que vous pouvez me faire confiance pour cela et que, devenu votre Représentant National, je vous ferai honneur en pouvant contribuer à faire aboutir en votre nom le programme succinct que je soumets à votre appréciation.

— Condamnation sans retour des mœurs politiques d'un passé définitivement périmé ;
— Respect de la Constitution de 1958 ;
— Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

— Assurer l'expansion, source de richesse commune et de mieux-être individuel.
— Réussite du Marché commun avec sauvegarde, bien entendu, des intérêts français.
— Défense de la libre entreprise, du petit et du moyen commerce et de l'industrie.

POLITIQUE FINANCIERE

— Défense du franc conditionnée par la stabilité gouvernementale.
— Réforme budgétaire, administrative et fiscale, réalisant de subtantielles économies dans les dépenses de l'Etat.
— La presse ayant fait savoir que la Banque de France regorge de devises, d'or et de dollars ; accorder un traitement décent à certains petits fonctionnaires, en particulier, municipaux, aux employés de l'Etat dont, souvent, il faut bien le dire, les revendications, par les menaces et les grèves, deviennent un droit devant l'insuffisance de compréhension des pouvoirs publics.
— Mise en œuvre de moyens financiers nécessaires permettant l'indemnisation et le reclassement de tous nos compatriotes obligés de regagner la Métropole.

POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE

Alors que les promesses de renouveau en 1958 nous avaient fait beaucoup espérer, hélas, l'aide aux économiquement faibles et l'assistance aux vieillards sont toujours une de nos plus grandes préoccupations. Ce terme en lui-même contient tout un drame, il faut le faire disparaitre — et du langage et de la réalité.
— La justice sociale n'a pas été respectée.
— Plus d'impôts fonciers aux économiquement faibles.
— Retraite des Vieux égale aux 2/3 du SMIG.
— Création de Foyers de Vieux dans toutes les communes.
— Multiplication des Maisons de Repos.
— Adaptation des allocations aux familles.

ENSEIGNEMENT ET CULTURE

— Liberté et réforme de l'enseignement.
— Des écoles pour tous les enfants.
— Stabilité des études et du baccalauréat.
— Développement des cours, après le certificat d'études, dans des branches manuelles, techniques, commerciales ou industrielles.
— Cours du soir.
— Accès d'un plus grand nombre d'élèves aux lycées.
— Recrutement de maîtres mieux rétribués.
— Réalisation d'un équipement sportif scolaire.
— Organisation des loisirs.
— Enfin, assurer l'avenir de 200.000 jeunes qui arrivent, chaque année, sur le marché du travail, en accélérant la formation professionnelle.

CONSTRUCTION

— Accélération de la construction des Habitations à Loyers Modérés à usage locatif — indispensable.

EUROPE

— Une Europe unie permettra seule d'assurer notre développement économique par l'augmentation de débouchés, une coordination d'énergie et harmonie des investissements évitant les gaspillages.
— L'Europe unie sera également notre sécurité car elle sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.
— Une force de frappe atomique ne peut éventuellement se concevoir qu'au plan Européen.

PROBLEMES CANTONAUX

— Aide plus substantielle aux Sociétés sportives du Canton.
— Amélioration des transports publics de notre banlieue.

CHARENTON

— Promesse de défense des intérêts des habitants des Carrières et des Magasins Généraux en assurant leur relogement avec des conditions particulières pour les personnes âgées et de situation modeste.

BEAUCOUP DE REALISATIONS EN COURS :

— Constructions d'immeubles, Marché du Centre, Piscine, Patinoire, Crèche, Dispensaire, Salle des Fêtes, Marché Bobillot, Terrain de sports Ile Martinet, Ensemble sportif, etc...

ALFORTVILLE

— Aménagement d'un plan d'eau pour jeux nautiques Quai Blanqui « mieux éclairé » et Installation d'une piscine avec attractions sportives nautiques.
— Rénovation des Ecoles de la rue Victor-Hugo.
— Aide à l'importante Colonie Arménienne, très loyalement implantée dans cette commune.
— Aménagement des berges au confluent de la Seine et de la Marne, ainsi que je l'ai demandé au Conseil Général de la Seine.

MAISONS-ALFORT

— Installation d'une piscine couverte.
— Construction rapide d'un gymnase — inscrite à ma demande sur le programme sportif 1962-1965.
— Création d'une Maison de Jeunes.
— Accélération de la construction du Lycée intercommunal.
— Construction urgente du groupe scolaire Château-Gaillard.
— Construction d'une Maison pour les vieillards.
— Défense des intérêts des expropriés de la voie Sud-Express.

SAINT-MAURICE

— Développement du programme de construction et de logements projeté par la Municipalité sous expresse réserve de la sauvegarde des intérêts des occupants du quartier.
— Extension d'espaces verts et sportifs à Gravelle.
— Pour cette commune, plus particulièrement, accélérer la création du cimetière de Créteil.

Dans cette époque actuelle encore si troublée, nous devons répondre à l'appel « au secours » de nos frères rapatriés d'Algérie. — Bien que la tâche soit rude et compliquée, il faut qu'apparaisse dans cette République une action réellement neuve, vigoureuse, à la mesure des temps modernes et à l'image du dynamisme du peuple français.

Permettez-moi de vous dire, Electrices, Electeurs, que c'est dans cet esprit que j'ai pensé être le plus valable des candidats nationaux, résidant dans le Canton ou j'exerce ma profession, mon mandat de Maire et celui de Conseiller Général de la Seine que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Cette grande tâche de l'avenir, je vous demande de l'entreprendre avec moi.

Un Candidat de CHEZ VOUS,

Dr Henri GUERIN.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)